







Le 25 mai 2018, le règlement européen est entré en application. De nombreuses formalités auprès de la CNIL disparaîssent. En contrepartie, la responsabilité des organismes est renforcée. Ils doivent désormais assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

## **ETAPE**

DÉSIGNER UN

#### **DÉSIGNER UN PILOTE**

Pour piloter la gouvernance des données personnelles de votre structure, vous aurez besoin d'un véritable chef d'orchestre qui exercera une mission d'information, de conseil et de contrôle en interne : le délégué à la protection des données. En attendant 2018, vous pouvez d'ores et déjà désigner un « correspondant informatique et libertés », qui vous donnera un temps d'avance et vous permettra d'organiser les actions à mener.

> En savoir plus

# **ETAPE** CARTOGRAPHIER

#### CARTOGRAPHIER VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES

Pour mesurer concrètement l'impact du règlement européen sur la protection des données que vous traitez, commencez par recenser de façon précise vos traitements de données personnelles. L'élaboration d'un registre des traitements vous permet de faire le point.

> En savoir plus

## **ETAPE PRIORISER**

#### PRIORISER LES ACTIONS À MENER

Sur la base de votre registre, identifiez les actions à mener pour vous conformer aux obligations actuelles et à venir. Priorisez ces actions au regard des risques que font peser vos traitements sur les droits et les libertés des personnes concernées.

> En savoir plus

## **ETAPE** GÉRER LES **RISQUES**

#### **GÉRER LES RISQUES**

Si vous avez identifié des traitements de données personnelles susceptibles d'engendrer des risques élevés pour les droits et libertés des personnes concernées, vous devrez mener, pour chacun de ces traitements, une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD).

> En savoir plus

## **ETAPE ORGANISER**

#### ORGANISER LES PROCESSUS INTERNES

Pour assurer un haut niveau de protection des données personnelles en permanence, mettez en place des procédures internes qui garantissent la prise en compte de la protection des données à tout moment, en prenant en compte l'ensemble des événements qui peuvent survenir au cours de la vie d'un traitement (ex : faille de sécurité, gestion des demande de rectification ou d'accès, modification des données collectées, changement de prestataire). > En savoir plus

**ETAPE** DOCUMENTER

### **DOCUMENTER LA CONFORMITÉ**

Pour prouver votre conformité au règlement, vous devez constituer et regrouper la documentation nécessaire. Les actions et documents réalisés à chaque étape doivent être réexaminés et actualisés régulièrement pour assurer une protection des données en continu.

> En savoir plus

### Abonnez-vous à la lettre d'information

nom@exemple.fr

### S'INSCRIRE À LA LETTRE D'INFORMATION

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de la CNIL. Vous pouvez à tout moment utiliser le lien de désabonnement intégré dans la newsletter. En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits

### CNIL.

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés





MÉDIATHÈQUE **GLOSSAIRE LEXIQUE FR-EN BESOIN D'AIDE PRESSE** FR EN

**GESTION DES COOKIES** 

### MA CONFORMITÉ AU RGPD

Comprendre le RGPD Passer à l'action Les outils de la conformité Services en ligne Le contrôle de la CNIL

### **TECHNOLOGIES**

Biométrie Cookies et autres traceurs Cybersécurité Vidéosurveillance -Vidéoprotection Intelligence artificielle Objets connectés Anonymisation de données Blockchain Civic tech Guide RGPD du développeur

### **TEXTES OFFICIELS**

Le cadre européen Le cadre national Les décisions de la CNIL Le RGPD en dataviz

### **THÉMATIQUES**

Banque-Assurance Collectivités territoriales Commerce - Marketing Coronavirus (COVID-19) Innovation Logement Open data Santé Social TPE-PME Travail Services publics

Vie politique et citoyenne

### **LA CNIL**

Missions Fonctionnement En Europe & dans le monde Retour sur l'histoire de la CNIL Interrégulation et partenariats Recrutement Marchés publics Open CNIL

> BESOIN D'AIDE

MENTIONS LÉGALES | DONNÉES PERSONNELLES | INFORMATIONS PUBLIQUES | RECRUTEMENT | FLUX RSS | MON COMPTE | CONTACT